

Objet : Réunion de la commission *RMO* du CNIG du 17/12/2013.

Ordre du jour :

Travaux français :

1. Groupe de travail sur les métadonnées : validation de la mise à jour du guide de saisie des métadonnées de données de décembre 2011 : la résolution des commentaires a été réalisée le 14 novembre.
2. Groupe de travail sur les services : état d'avancement des travaux.
3. Évaluation de la publication des métadonnées par les producteurs et rapportage européen.
4. Présentation des tests de transformation de modèle de données en cours à l'IGN.
5. Présentation d'une proposition de standard pour les servitudes d'utilité publique (SUP).

Travaux européens :

6. Programme de maintenance de la directive INSPIRE : les points sur lesquels l'Union européenne va travailler dans les deux années à venir. Quels enjeux pour les parties-prenantes françaises ? Évaluation de la directive par la Commission européenne.

Travaux futurs :

7. Quel programme pour la Commission *RMO* dans les mois à venir ?

Document joint :

- Présentations des points 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Prochaine réunion de la commission : Une date entre le 12 et le 22 mai 2014 de 10h à 17h00 à IGN-Saint-Mandé (doodle en cours).

Diffusion : Les membres de la commission *RMO*, puis mise en ligne sur le site du CNIG.

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Marc Leobet – président de la commission <i>RMO</i> Arnaud Molle – ERDF Benoit David – MEDDE/MIG Benoit Lefebvre – CG92 Cyril Goulard – DGFIP Eliane Roos – IGN François Gallois – IGN François Salgé – MEDDE/DGALN Frédéric Guillaud – Meteo France	Gilbert Maudire – IFREMER Lydie Vinsonneau – Région Bretagne Mael Reboux – Agglo Rennes Marie Lambois – IGN Pascal Lory – IGN /appui CNIG Pauline Gaubert – CRAIG Pierre Vergez – IGN /appui CNIG Serge Motet – IGN

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	19/12/2013	Participants	Cf liste participants
Validation	02/01/2014	M.Léobet	Président

Compte rendu :

Travaux Français :

1- Groupe de travail sur les métadonnées : validation d'un guide de recommandation

Présentation par Eliane Roos (voir document en PJ) des 3 guides créés depuis 2011 :

- Guide de saisie des métadonnées de données
- Guide de gestion des catalogues
- Guide de saisie des métadonnées de service

La résolution des commentaires sur la mise à jour du premier de ces guides a été réalisée le 14 novembre.

Ce groupe de travail connaît une participation importante.

Par ailleurs ces guides sont bien reçus :

- Intérêt pédagogique immédiat (CG92),
- Adaptation à un contexte local (Cigal en Alsace, en Bretagne également),
- Traduction prévue en anglais pour valoriser l'effort français au niveau européen (il ne semble pas y avoir de recommandations nationales dans les autres états membres).

Ces travaux ont aussi montré la nécessité de distinguer 2 catégories de textes produits en commission :

- Ceux qui sont à faire valider en plénière du CNIG au vu de leur impact stratégique sur le secteur,
- Ceux dont la validation peut être directe au vu de leur contenu essentiellement technique.

Un règlement intérieur au CNIG serait utile pour légitimer une telle distinction (à l'image de ce qui se fait au sein du conseil européen).

Validation en séance de la mise à jour de décembre 2013 du guide de saisie des métadonnées (édition précédente décembre 2011).

2- Groupe de travail sur les services : état d'avancement des travaux

Présentation par Marie Lambois (voir document en PJ) des résultats de ce groupe qui a démarré ses travaux en février 2013. Rappel : Après le guide commun à tous les services en réseaux, 3 autres guides techniques sont prévus pour 2014 :

- Guide sur les services de recherche,

- Guide sur les services de consultation pour mars 2014,
- Guide sur les services de téléchargement pour octobre 2014.

Guide commun : il est soumis à commentaires jusqu'au 5 février 2014, et figure sur le site de CNIG, en html, accompagné d'un gabarit (.doc) pour d'éventuelles remarques.

Il est validé en commission que la diffusion de référence de ces guides sera en html afin de conserver la richesse apportée par les nombreux liens hypertextes.

Guide sur le service de recherche : Le guide sur les services de recherche est fortement lié aux contraintes sur le Géocatalogue, ou les métadonnées. Il doit encore faire l'objet de relecture en interne au groupe avant d'être soumis à commentaires.

Marc Leobet fait remarquer que ces guides sont la conséquence d'un manque de précision et donc d'interopérabilité des standards OGC sur lesquels se base INSPIRE. L'enjeu futur est de partager ces travaux français avec les autres partenaires européens afin de définir une mise en œuvre de référence.

3- Évaluation de la publication des métadonnées par les producteurs et rapportage européen

Commentaires autour de la présentation de Marc Leobet (voir document en PJ) et notamment de ses tableaux de résultats :

- Le classement des données par thématiques n'est pas encore optimal. La commission « données » du CNIG proposera jeudi 19/12 une méthode pour améliorer l'affectation d'une série de données au thème dominant par les producteurs.
- En effet depuis l'origine, le point de contact a décidé de s'appuyer sur la responsabilité des producteurs.
- La granularité des métadonnées est variable, ce qui est une faiblesse intrinsèque à ces indicateurs. Toutefois, ce point a été le seul pour lequel aucun consensus n'a pu être dégagé dans les groupes métadonnées.
- Les indicateurs se révèlent ainsi quantitatifs et pas assez qualitatifs. Il y a notamment de plus en plus de métadonnées pour peu de données accessibles effectivement par des services, consultation ou téléchargement.
- La faible activité des conseils généraux et des conseils régionaux est notée.

En 2014, l'étude de l'extraction du Géocatalogue portera plus particulièrement sur le partage des données. Cela vise à pallier la seule mise en avant du nombre des métadonnées.

François Salgé propose de compléter cette évaluation par un indicateur de disponibilité d'une donnée sur un territoire, dans l'objectif de pouvoir mesurer une couverture nationale lorsque c'est utile. Un projet de présentation de l'état d'avancement des déclarations de métadonnées ciblé par territoire est proposé. Il est demandé à l'AITF d'aider la commission sur ce point. Lydie Vinsonneau se propose de relayer cette demande à l'AITF.

Lydie Vinsonneau fait remarquer que si les marges de progrès sont encore sensibles pour les déclarations des métadonnées de données côté collectivités, il est intéressant de noter que les échelons communaux et intercommunaux représentent à eux seuls 17 % du total, ce qui est remarquable pour un échelon à la base identifié comme en dehors de la sphère INSPIRE.

4- Information sur les tests de transformation de modèles réalisés à l'IGN en réponse aux exigences de la directive INSPIRE

Présentation des tests effectués à l'IGN par Serge Motet (voir document en PJ) : sur certaines thématiques (Unités administratives, Toponymie, Adresse), ces tests sont au stade de la validation interne. Quelques points ressortent :

- Un test similaire a été initié par l'ONEMA et la COVADIS pour le thème Hydrographie.
- Le résultat des tests réalisés par l'IGN sera analysé et partagé avec les utilisateurs, en premier lieu, avec ceux qui participent à la commission RMO.
- Les transformations se limitent aux schémas INSPIRE. L'adaptation aux données métiers reste à faire.
- L'AITF se porte volontaire pour tester celui sur l'Adresse, thème prioritaire et de compétence communale, dès qu'il sera prêt.
- Le format d'arrivée en GML n'est manipulable que par des outils très spécifiques. D'autres transformations sont à prévoir pour l'utilisation bureautique, y compris les SIG tel QGIS.
- Ces tests sont portés par une demande singulière du projet ELF qui a ses priorités. La commission RMO se chargera de coordonner les tests d'utilisation de l'outil logiciel qui sera développé.
- Certaines données thématiques sont conditionnées de façon complémentaire par d'autres exigences européennes. Par exemple la Directive cadre sur la stratégie pour le milieu marin, qui s'impose aux données de l'Ifremer.

5- Présentation d'une proposition de standard pour les servitudes d'utilité publique SUP :

La présentation est assurée par François Salgé (voir document en PJ).

Le Géoportail de l'urbanisme doit accueillir les documents suivants :

- Carte communale,
- Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le standard SUP concerne les thèmes INSPIRE III-4 (usages des sols) et III-11 (zones de restrictions).

- 2015 : Les données du Géoportail de l'urbanisme feront foi juridiquement,
- 2020 : Les données du Géoportail de l'urbanisme auront un caractère exécutoire,
- Sur le Géoportail de l'urbanisme, un seul clic sur une parcelle devra permettre de connaître toutes les emprises des documents d'urbanisme liés à cette parcelle.

Pour les servitudes, la définition du standard décrit un modèle 100% compatible avec celui des données de l'annexe III-11, tout en étant plus riche :

Acte juridique => 1 SUP => 1 ou plusieurs Générateurs=> 1 Assiette (emprise) pour chaque.

La question des AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage), instituées par le Décret 2011-1903 du 19 décembre 2011, en remplacement des ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), est abordée.

Une collectivité fait notamment état du fait que si les fiches AC1 et AC4 ¹, tout juste reprises et validées par le Ministère de la Culture, mentionnent bien les ZPPAUP / AVAP, les propositions relatives aux ZPPAUP faites dans le standard ne couvrent qu'une partie du contenu d'une ZPPAUP, à savoir son périmètre. Par ailleurs les générateurs et assiettes seraient limités « obligatoirement » à des objets surfaciques, alors que ZPPAUP et AVAP comportent des objets ponctuels (type arbres protégés, portes ou devantures protégées, etc.).

Le standard est générique et adaptable à chacune des 60 catégories de SUP, néanmoins l'articulation entre standard et fiches méthodologiques sur lesquelles il s'appuie, reste à approfondir sur ce point.

La question des servitudes liées aux bornes IGN est évoquée. L'IGN éclaircira la question de leur inclusion éventuelle dans le projet gouvernemental.

La commission RMO est favorable à l'adoption par le CNIG du standard SUP.
--

Travaux européens :

6- Présentation des projets de travail de l'Union européenne pour les deux années à venir (période 2014-2015) :

Il y a 2 axes avec une volonté de mettre du contrôle sur l'interopérabilité (voir la présentation de Marc Leobet en PJ) :

- Compléter les développements passés,
- Proposer des évolutions.

Le MIG est le nouveau programme de maintenance de la directive INSPIRE. MIG = (*Maintenance and Implementation Group*), Benoit David (Medde/MIG) est le titulaire pour la France, Marc Leobet son suppléant. Le MIF est le cadre de sa mise en œuvre. MIF = (*Maintenance and Implementation Framework*).

Points importants sur lesquels il faut rester vigilant :

- l'extension possible d'INSPIRE à de nouveaux domaines de données,

¹ Voir aux adresses suivantes : le guide de numérisation, http://www.geomatique-aln.fr/article.php3?id_article=296, les fiches méthodologiques, http://www.geomatique-aln.fr/IMG/pdf/131209_AC4_consolidee_cle421717.pdf et la nomenclature, http://www.geomatique-aln.fr/IMG/pdf/20131216_Guide_methodologique_annexe1_nomenclature_cle05b423-1.pdf

- l'extension de services (WCS, TJS pour les statistiques, SOS pour les données des capteurs),
- l'utilisation du GML et sa meilleure spécification,
- les outils européens de validation,
- les registres avec une attention à porter à l'opérationnalité (coûts de l'utilisation réseau, etc.), et à la gouvernance de ceux-ci,
- les identifiants uniformes et l'internet sémantique,
- la présentation unifiée pour les Etats membres et le niveau européen du rapport de suivi.

La commission européenne (CE) renforce ses moyens et devient de plus en plus active :

- Un groupe de travail ISA-INSPIRE, sur l'administration électronique orientée open source, où Marc Leobet représente la France, avec François Chirié (IGN) comme suppléant.
- Des projets importants sont richement dotés : ELF, ARE3NA, EULF.

De nouveaux projets de règlements seront à suivre de près et à débattre. Or, la présence française n'est pas assez importante parmi les experts du MIF. Chaque organisation doit se poser la question de sa stratégie vis-à-vis de ces travaux européens.

Rappel : les experts doivent être prêtés aux groupes de travail par leurs organismes (2 mois/an pour un expert), seuls les trajets sont payés par la CE.

Tous les groupes de travail ont déjà des facilitateurs issus du MIG européen. Benoit David est ainsi déjà facilitateur du groupe sur le sujet « Validateur » proposé à la France par la CE.

Les futurs guides rédigés au niveau européen seront, de toutes façons, soumis à relecture par le CNIG.

Travaux futurs :

7. Quel programme pour la Commission RMO dans les mois à venir ?

Le 15 mai 2014, la CE va faire son rapport au conseil et au parlement européen.

L'extension et la précision du domaine INSPIRE sont en jeu.

Un questionnaire est d'ores et déjà en ligne :

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=INSPIRE7&lang=fr>

Le groupe de travail sur les services va continuer ses travaux et 3 autres guides techniques sont prévus pour 2014 :

- Guide sur les services de recherche,
- Guide sur les services de consultation pour mars 2014,
- Guide sur les services de téléchargement pour octobre 2014.

Propositions à ajouter au programme de la Commission RMO en 2014 :

- Comment évaluer les évolutions des plateformes régionales françaises par rapport au déploiement INSPIRE ? Un processus d'enquête nationale existe

depuis 2011, créé à l'initiative de l'IGN. Cette enquête sera reconduite début 2014, puis elle sera évaluée et optimisée par la commission pour être intégrée comme un outil de suivi de la Commission règles de mise en œuvre du CNIG.

- Une proposition de Pascal Lory fait l'unanimité : la mise en place d'une journée autour d'INSPIRE ayant pour thème : « Les bonnes pratiques INSPIRE en France ».
Date : fin septembre, début octobre 2014,
Contenu : présentation générale et de nombreux ateliers de travail,
Lieu : non défini.
- Propositions de partage d'expérience autour des transformations de modèles.